

ELARGISSEMENT DES HORAIRE D'OUVERTURE DE CERTAINES BU D'AMU

**Comité Technique
21 mars 2017**

Service commun de documentation

ELEMENTS DE CONTEXTE (1)

- Forte attente des étudiants sur la question des horaires d'ouverture des BU ...
- ... En plus de l'incitation soutenue de la tutelle ministérielle depuis de nombreuses années
- ➔ Souhait du SCD d'objectiver cette demande en lançant une enquête de besoins d'ampleur, avant tout projet en ce sens

ELEMENTS DE CONTEXTE (2)

- Novembre 2015 : enquête électronique « LibQUAL+ »
 - > Près de 5000 réponses
 - > Près de 1500 commentaires libres
- Sur l'ensemble des 27 questions, l'item « Les horaires d'ouverture sont pratiques » est le 2^{ème} plus mal noté
- Les secteurs Santé, DSP et ALLSH sont les plus particulièrement concernés par cette relative « mauvaise » performance
- ➔ Souhait du SCD de lancer rapidement plusieurs chantiers de réflexion et groupes de travail suite à l'enquête « LibQUAL+ », dont un sur l'élargissement des HO

ELEMENTS DE CONTEXTE (3)

- Février 2016 : annonce d'un plan MENESR « Bibliothèques ouvertes + », avec subvention à la clé sur 3 ans, avant que la charge ne revienne intégralement aux établissements
- Mars 2016 : lancement de l'appel à projets avec exigence d'une réponse par les établissements pour le mois de mai 2016
- Etant donné la relative concomitance des résultats de l'enquête « LibQUAL+ » et de ce plan, la gouvernance a souhaité y répondre
- Mise en place d'un GT interne au SCD sur ce thème (3 réunions), associant des représentants de chaque secteur disciplinaire et des représentants des personnels de chaque catégorie

LE PERIMETRE DE LA REFLEXION

- Il est rapidement apparu que la réflexion devait se focaliser sur les 2 villes d'Aix et Marseille, ainsi que sur les BU les plus centrales et les plus importantes
- La réflexion du GT s'est d'abord restreinte :
 - > aux BU d'Aix Schuman Lettres et Droit
 - > aux BU de Marseille Timone et Saint-Charles (avant d'exclure, en tous cas pour le moment, cette dernière)
- La réflexion du GT a également distingué :
 - > les périodes d'activité « normale » (octobre-mai, hors périodes d'examens)
 - > les périodes « ciblées » de très forte activité (3 à 6 semaines avant les examens des S1 et S2)

LES PROPOSITIONS :

1- Période « normale » (oct – mai hors examens)

Actuellement

	BU ALLSH Aix Schuman	BU Droit Aix Schuman	BU Santé Marseille Timone
Lundi	11,5	11	11,5
Mardi	11,5	11	13
Mercredi	11,5	11	13
Jeudi	11,5	11	13
Vendredi	10,5	11	11,5
Samedi	4	7	4
Dimanche	0	0	0
TOTAL	60,5	62	66

Projet

	BU ALLSH Aix Schuman	BU Droit Aix Schuman	BU Santé Marseille Timone
Lundi	12	11	13
Mardi	12	11	13
Mercredi	12	11	13
Jeudi	12	11	13
Vendredi	12	11	13
Samedi	7	7	4
Dimanche	0	0	0
TOTAL	67	62	69

NB :

> **Ouverture à 8h le matin, sauf samedi ouverture à 10h**

> **Moyenne nationale : 60h hebdo / Standard européen : 65h hebdo**

LES PROPOSITIONS :

2- Période « ciblée » (avant examens S1 et S2)

Actuellement

	BU ALLSH Aix Schuman	BU Droit Aix Schuman	BU Santé Marseille Timone
Lundi	11,5	11	11,5
Mardi	11,5	11	13
Mercredi	11,5	11	13
Jeudi	11,5	11	13
Vendredi	10,5	11	11,5
Samedi	4	7	4
Dimanche	0	0	0
TOTAL	60,5	62	66

Projet

	BU ALLSH Aix Schuman	BU Droit Aix Schuman	BU Santé Marseille Timone
Lundi	12	12	14
Mardi	12	12	14
Mercredi	12	12	14
Jeudi	12	12	14
Vendredi	12	12	14
Samedi	7	7	7
Dimanche	0	0	0
TOTAL	67	67	77

NB :

> **Ouverture à 8h le matin, sauf samedi ouverture à 10h**

> **Moyenne nationale : 60h hebdo / Standard européen : 65h hebdo**

DES PROPOSITIONS SOCIALEMENT EQUITABLES

■ L'engagement du Président d'ouvrir plus sans dégrader les conditions de travail des personnels est respecté :
L'amplitude maximale de participation des personnels aux ouvertures reste la même (du lundi au vendredi : 8h – 20h*)

*dans le respect des 11h maximales de travail par jour et par agent

■ Le samedi, les personnels AT et ANT volontaires bénéficient soit :

- > d'une rémunération (55 € la demi-journée, 110 € la journée)
- > d'une récupération horaire (coefficient de 1,2 le matin et de 1,5 l'après-midi)
- > Principe de mobilité et de mutualisation des personnels de l'ensemble des sites du SCD afin que chacun puisse en bénéficier s'il le souhaite

■ Les contrats étudiants soutiennent ces extensions le soir et le WE, c'est un renforcement du dispositif déjà en vigueur

DES PROPOSITIONS FINANCIEREMENT SOUTENABLES

- Rappel : l'intégralité de l'effort financier supplémentaire pour ouvrir plus reviendra à l'université au bout de 3 ans et de l'arrêt de la subvention ministérielle

- En année « pleine », le coût de ces extensions a été chiffré à :
 - > 24 k€ pour les contrats étudiants
 - > 8 k€ pour les rémunérations des personnels le samedi
 - > soit 32 k€ / an

- Hors éventuels frais de gardiennage du campus et hors coût des fluides

RETOUR DU MENESR

- Financement obtenu par AMU de 2017 à 2019 : 65,4 k€
- Poste pérenne également obtenu par AMU :
 - > D'abord, permettre de coordonner la mise en œuvre de ces extensions horaires, leur évaluation, etc.
 - > Ensuite, profilage autour de la mise en place de projets documentaires, de projets de coordination et de partenariats (ex : avec les établissements de lecture publique, etc.)

APPLICATION

- BU Santé Timone : immédiat suite passage CT
 - BU ALLSH Aix Schuman : septembre 2017 (calendrier contraint par le chantier opération Campus)
 - BU DSP Aix Schuman : janvier 2018 (calendrier contraint par le chantier opération Campus)
- ➔ Ces élargissements horaires feront l'objet d'une évaluation chiffrée (principal indicateur : taux d'occupation des places assises) afin d'en mesurer l'impact et en tirer un bilan à l'issue de la subvention MENESR

MERCI
DE VOTRE ATTENTION !

